

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 1^{er} juin 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DE LA RUE DU CAN, Le Maire.

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
10	9	9

Présents : Pierre DE LA RUE DU CAN, Jean Pierre BOUTONNET, Catherine PEPINOTREMENOS, Renée HEIM, Yves CAYROCHE, Jacques PIBAROT, Jean-Marie BOYER, Renée BOUSCHET et François ANDRE.

Christophe COMBES absent.

Jean-Pierre BOUTONNET a été nommé secrétaire de séance ;

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Approbation du PV de la réunion précédente :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 avril 2021 est approuvé.

1- Proposition d'entamer une démarche pour recueillir la mémoire des anciens :

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet consistant à recueillir la mémoire des habitants de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le lancement d'une étude pour réaliser une démarche de recueil de mémoire, un portrait des habitants de Pontails qui puissent témoigner de la réalité de notre territoire aujourd'hui en 2021, étude du coût de ce projet et recherche de financement.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2 – Planifier des travaux pour amélioration de la salle polyvalente :

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal des intérêts à améliorer la salle polyvalente et ses abords.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le lancement d'une étude de faisabilité de l'amélioration de la salle polyvalente et de son extérieur.

AUTORISE le lancement d'une consultation d'Architecte.

DECIDE de confier la préparation et le suivi de la consultation aux services de la Communauté de Communes Mont-Lozère.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3- Planning travaux cœur du village :

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la proposition du CAUE pour l'aménagement du village.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la mise en œuvre des travaux d'aménagement dans la partie basse du village au niveau de l'aire de jeux des enfants.

DECIDE que les travaux seront réalisés par les agents communaux durant l'hiver 2021-2022.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

4- Implantation borne de recharge pour vélo électrique :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) concernant l'implantation de borne de recharge pour vélo électrique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le lancement d'une étude de faisabilité de l'implantation d'une borne de recharge pour vélo électrique sur la commune.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Informations :

- Recrutement adjoint technique :

Mme Angélique FERNANDEZ a été recruté pour remplacer Mme Monique BOIRAL.

- Château de Brésis :

Le Maire évoque le château de Brésis et le statut du chemin. Il cite deux délibérations de 2001 et 2002 qui avaient déjà été prises pour régler le problème de chemin et n'avait pas trouvé de solution.

- Travaux de voirie :

Le SIVU a obtenu des subventions à hauteur de 25 % DETR et 22 % du Département/

- Aire de retournement le Chambonnet :

Le devis ENEDIS pour déplacer le poteau a été validé.

La séance est levée à 20h30.